

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Objet

Le vingt-six juin deux mil vingt un à dix heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Gestion du personnel –
Modification temps de travail
poste médiathèque

Présents : David ATES, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Véronique CORTES ROUX-LATOURE, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Florence YSARD JACOB, Gilles GLAREY, Christophe DUTHEIL, Elodie VANACKERE, Jean-Marc DEBAUGE, Morgane ALVES DIAS, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Annie GONTARD, Virgile FIELBARD, Delphine LAINÉ

Procurations : Thierry MONTEL à Olivier GUILLAUME, Christine FONTAINE à Emmanuelle ATES, Lionel FUENTES à Nathalie REBATEL, Florence YSARD JACOB à David ATES, Carine PIBOULEU à Christophe DUTHEIL, Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Jean-Claude BENGRIBA à Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT à Delphine LAINÉ

Date de convocation
18 juin 2021

Date d'affichage
5 juillet 2021

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que le service de la médiathèque bénéficie actuellement d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2ème classe ayant un temps de travail à 50%.

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Par ailleurs, un poste d'adjoint du patrimoine de 1ère classe a une durée effective de temps de travail de 80%.

Nombre de présents : 21

Pour renforcer la présence des agents et permettre d'augmenter qualitativement le service, il est proposé :

Nombre de votants : 29

- de passer le temps de travail du poste d'adjoint du patrimoine de 2ème classe à 100%
- de supprimer le poste d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à 80%
- de créer un nouveau poste d'adjoint du patrimoine de 2ème classe à 50%

Exprimés : 29

Globalement sur l'ensemble de ces opérations, le temps total de travail serait augmenté de 20%.

Monsieur le Maire propose de délibérer sur cette proposition.

Vu la loi du 26 janvier 1984 et notamment l'article 34,
Vu le tableau des emplois communaux,
Vu l'avis du comité technique du 23/06/2021,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine 2ème classe à temps non complet au 1er septembre 2021
- approuve la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 1ère classe à temps non complet au 1er septembre
- Approuve la création d'un poste d'adjoint du patrimoine 2ème classe à temps complet au 1er septembre 2021

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

- Approuve la création d'un poste d'adjoint du patrimoine 2ème classe à temps non complet au 1er septembre 2021
- S'engage à inscrire chaque année les crédits nécessaires au budget primitif
- Approuve la modification du tableau des emplois communaux en conséquence, soit

Suppression de postes :

Filière : Culturelle
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint du patrimoine 2ème classe
- ancien effectif : 2
- nouvel effectif : 1
Grade : Adjoint du patrimoine principal 1ère classe
- ancien effectif : 2
- nouvel effectif : 1

Création de postes :

Filière : Culturelle
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint du patrimoine 2ème classe
- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 3

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	29

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
David ATES

